ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE MAULE

Fondée le 23 Janvier 1909, enregistrée sous le n° 3 bis – Autorisée J.O. 25 janvier 1909 et 27 juillet

Agréée par le Ministère de la Guerre le 24 Avril 1909

Maule, le 20 avril 2022

APPEL A COTISATION 2022

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Lors de la dernière Assemblée Générale qui a eu lieu le 15 février 2020 ; il avait été décidé de fixer la cotisation annuelle 2021 à

- **15 € QUINZE EUROS minimum** pour les élèves ainsi que leurs conjoints
- **20 € VINGT EUROS minimum** pour tous les autres membres.

Aussi, compte tenu de la suspension de toutes nos activités au cours de cet exercice, nous avons considéré qu'un appel à cotisations ne se justifiait pas et n'avons présenté aucune demande.

Cependant, pour l'année 2022, la cotisation est à nouveau de rigueur en se référant aux montants validés en 2021 (voir ci-dessus).
La carte de membre adhérent correspondant à l'année en cours vous sera remise en échange.

Vous en remerciant par avance, nous vous assurons de toute notre amitié.

Le Bureau

COTISATION 2022 (Coupon à joindre au règlement)

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° Tél. : e-mail :

Montant de la Cotisation (montant minimum) :

☐ **Membre actif : 15 €** ☐ **Membre Conjoint : 15 €** ☐ **Autre Membre : 20 €**

Règlement par chèque libellé à l'ordre de l'Association des Elèves des Ecoles Publiques de Maule

à envoyer à :
Mr Jean-Claude ALEXANDRE 24, rue du Clos de la Tour - 60590 – LALANDE EN SON

Adresse : **Maison des Associations – Mairie de MAULE – B.P. n° 50 - 78580**